

Financement de l’avenant 43 : les CSI toujours sans visibilité à quelques jours de sa mise en œuvre

8 octobre 2021

Alors que l’avenant 43 de la convention collective de la Branche de l’aide, de l’accompagnement, des soins et des services à domicile doit entrer en application dans moins de 3...Voir la suite [1]

Source URL:https://assad-mer.adedom.asso.zxy.fr/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-les-csi-toujours-sans-visibilite-quelques-jours-de-sa-mise-en

Liens
[1] https://assad-mer.adedom.asso.zxy.fr/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-les-csi-toujours-sans-visibilite-quelques-jours-de-sa-mise-en